

ÉDITO

# 24 mars : un scrutin incertain au Sénégal

Par Jean-Félix Paganon



Chevalier de l'ordre national du Mérite et Commandeur de la Légion d'honneur, Jean-Félix Paganon a été Ambassadeur de France au Koweït (1997-1999), en Afrique du Sud (2003-2006), puis en Egypte (2008-2012).

Au ministère des Affaires étrangères, il a également été directeur des Nations unies, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Après avoir été chargé de mission sur la question du Sahel et d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) aux côtés de Laurent Fabius et dans un contexte géopolitique tendu jusqu'en 2013, Jean-Félix Paganon a occupé la fonction d'Ambassadeur de France au Sénégal jusqu'en 2016.

Une fois de plus, à l'occasion d'une élection présidentielle, le Sénégal connaît une période de troubles et d'incertitude. Une fois de plus, car si les transitions se sont toujours bien passées dans la continuité (Senghor, Diouf, Wade, Sall), en revanche les alternances ont systématiquement été incertaines ou chaotiques (Diouf-Wade, Wade-Macky Sall). Après le choc constitué par la première décision du report du scrutin par le Président Macky Sall les, choses pourraient donner l'impression d'être maintenant rentrées dans l'ordre avec l'annonce de la date du vote fixée au 24 mars, validée par le Conseil constitutionnel, et l'adoption de la loi d'amnistie générale par le Parlement qui devrait logiquement permettre au principal candidat d'opposition de sortir de prison et faire normalement campagne.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il convient de se pencher sur les motivations de celui qui reste le principal acteur de la crise, le Président Macky Sall. Celui-ci me semble animé par deux considérations contradictoires : la conviction qu'il est le meilleur chef d'Etat possible, notamment dans la perspective du début de la production de gaz et de pétrole, dont il redoute qu'elle débouche sur la malédiction des hydrocarbures comme cela a été le cas dans la majorité des pays africains ; en même temps, ayant été au centre du processus qui a débouché sur la défaite électorale de Wade en 2012, il sait combien est forte au sein de l'opinion séné-

galaise la tentation du dédagisme. La solution pour sortir de ce dilemme était d'organiser sa propre succession en assurant la promotion d'un candidat en qui il aurait une totale confiance, entreprise qui s'est avérée bien incertaine, alors que le pays semble aspirer au changement après 12 ans de pouvoir sans partage de l'APR. D'où sans doute la tentative de report sine die des élections, motivée semble-t-il par de mauvais sondages pour son candidat officiel, Amadou Ba, et aussi des objections au sein de l'APR et dans l'entourage présidentiel sur la personnalité du candidat.

La manœuvre était à l'évidence condamnée à l'échec : réaction immédiate et violente de la rue, condamnation de toutes les forces politiques et de l'ensemble de la société civile, incompréhension des partenaires régionaux et internationaux du Sénégal. Le recul était inévitable. Il ne s'est pas fait en bon ordre et le sentiment qui domine est celui d'un pouvoir qui navigue à vue, change de cap au gré d'évolutions qu'il ne contrôle plus.

L'intention première était apparemment de se donner du temps avec un report de plusieurs mois afin de remettre à plat la liste des candidats pour éventuellement trouver une alternative à Ba et requalifier Karim Wade, écarté par le Conseil constitutionnel alors qu'il pouvait représenter un réservoir de voix, notamment mourides, pour un deuxième tour après la réconciliation avec le clan Wade. La force de l'opposition à ce schéma a conduit à un revirement à 180° avec le projet de loi d'amnistie générale envoyé au Parlement et présenté comme un geste de réconciliation nationale (l'initiative étant aussi inspirée, évidemment, par le souhait de protéger les responsables de la répression) et avec la proposition d'une nouvelle date avant la fin du mandat en avril sous la pression du Conseil constitutionnel, qui a de surcroît confirmé sa décision sur la liste des 19 candidats retenus.

Il y a désormais deux interrogations majeures. Tout d'abord, Macky Sall va-t-il se résigner et laisser libre cours à un processus qui a totalement échappé



à son contrôle ? Et ce, alors que tout cela risque de déboucher sur ce qui serait à son avis une catastrophe pour son pays, à savoir la victoire du candidat populiste, Diomaye, qui est le double de Sonko, épouvantail de la classe dirigeante. Il est clair que s'y opposer serait basculer dans l'illégalité. Dakar bruisse d'ailleurs de rumeurs sur un risque de « *putsch présidentiel* ». Le nouveau ministre de l'Intérieur, au demeurant personnalité respectable, parle dès sa prise de fonction de complots contre le pays. On ne peut donc l'exclure mais cela ne me semble pas le plus probable. Ce serait aller à l'encontre de l'image que Macky Sall entend donner de lui-même, celle d'une présidence exemplaire, sur la base de laquelle il semblerait entretenir pour la suite de hautes ambitions dans des organisations régionales ou internationales. Ce serait prendre le risque d'émeutes de grande ampleur, plus violentes encore que celles qui ont entouré les élections de 2012. Cela poserait inévitablement la question de l'attitude des forces de sécurité et de l'armée. Au total ce serait banaliser le Sénégal, îlot de stabilité et de démocratie dans un Sahel chaotique, allant à l'opposé de l'ambition de Macky Sall pour son pays.

En second lieu, qu'attendre de ces élections si elles se tiennent comme prévu dans moins de deux semaines conformément à ce qu'a annoncé le nouveau Premier Ministre qui a affirmé que tout était techniquement prêt pour l'organisation matérielle du scrutin ? Il serait évidemment bien hasardeux de se risquer à un pronostic. Avec 19 candidats tout est possible. En 2012, personne n'avait vu venir Macky Sall. Le plus vraisemblable est que le premier tour apportera une surprise, même si la plupart des observateurs estiment probable que le candidat « populiste », Diomaye, devrait être au deuxième tour. Contre qui ? Ba devrait pouvoir compter sur l'appareil de l'APR, mais il est affaibli à la fois par les divisions de son propre camp et la tiédeur désormais visible de son mentor, le Président sortant. Mais est-ce un handicap ? L'ancien Premier Ministre et Directeur de cabinet du Président, M. Dionne, ne semble pas une alternative sérieuse tant il manque de charisme et manifeste peu d'appétence pour le pouvoir. L'irruption d'un troisième homme est évidemment possible. Un deuxième tour serait-il sur le mode « *tout sauf Diomaye* » ou ce dernier pourrait-il bénéficier de ralliements, deux candidats au moins étant d'ores et déjà proches de lui ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre.

Ultime considération conclusive : faut-il avoir peur de Diomaye, derrière lequel il y a Sonko, notamment en ce qui concerne les relations avec la France ? Une certaine radicalité du discours est effectivement inquiétante. Mais aurait-il la volonté ou la capacité de mener, comme il le proclame, une politique de rupture ? Rien n'est moins sûr. Reste qu'au-delà du résultat imprévisible de ce scrutin, l'écho que recueillent à l'évidence les thèmes anti-français auprès de la jeunesse sénégalaise est un nouveau signe de la dégradation de notre image dans cette région ●

## REGARD D'EXPERT

# Quels financements pour les activités socialement non-responsables ?

Par Dominique Leblanc



Dominique LEBLANC est associé senior chez ESL & Network France. Après avoir été au Ministère de l'Industrie (1979-1984) et au Ministère de l'Economie et des Finances (1984-1988), il intègre la Société des Bourses Françaises, aujourd'hui NYSE-Euronext. Il y occupe successivement plusieurs fonctions de direction, jusqu'à en devenir le directeur général délégué. En 2001, il devient directeur général délégué de Viel et Cie, et en 2003, directeur général délégué de FinInfo SA. En mai 2008, il crée la société Information & Finance Agency S.A.S, société de conseil spécialisée dans les questions de finance de marché et d'évaluation d'entreprises dont il est le président-directeur général. Dominique LEBLANC a également été président de Wansquare et de La Lettre de l'Expansion, jusqu'en 2021.

Il y a 54 ans, Milton Friedman publiait son célèbre article intitulé « *The Social Responsibility Of Business Is to Increase Its Profits* », où il affirmait la primauté de l'actionnaire et de la recherche du profit, où il déniait l'existence d'une responsabilité sociale de l'entreprise autre que le respect des lois en vigueur et des règles éthiques communément partagées.

Dans la lignée d'Adam Smith et de sa main invisible, Milton Friedman rappelait non seulement l'absence d'opposition mais la convergence entre l'intérêt individuel de l'agent économique et l'intérêt collectif de la société, la génération de profit et la création de valeur qui l'accompagne étant la preuve du bien-fondé d'une démarche au bénéfice de l'individu mais aussi de la société dans laquelle il opère.

Le profit comme seul critère d'évaluation de l'utilité sociale d'une activité économique. Assurément, depuis 54 ans, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Plus aucun économiste n'oserait aujourd'hui reprendre la thèse de Milton Friedman d'une absence de responsabilité sociale des entreprises. La thèse inverse de l'entreprise citoyenne, désormais prédominante, a fait un retour en force, et le paradoxe, c'est que ce mouvement s'est accompagné d'un *modus operandi* dévolu à la finance que l'on connaissait plus préoccupée par l'optimisation du couple rendement-risque que par les considérations sociales ou morales.

La finance comme levier de transformation des sociétés vers un modèle économique plus vertueux. Bien qu'inattendue, cette percée conceptuelle tend à devenir la norme. Toute finance se doit désormais d'être durable, posant de fait la question du devenir du financement des activités économiques jugées non vertueuses, non socialement responsables mais dont la mise en cause ne remet pas en question leur nécessité.

Pour résoudre ce dilemme, les économies fermées d'avant la mondialisation avaient une réponse simple, la régie publique, accompagnée parfois d'un monopole et d'un affichage dans la raison sociale de l'implication de la communauté nationale. La Régie Française des Tabacs ou la Loterie Nationale en sont des exemples qui ne sont plus d'actualité. Ouverture des frontières et marché unique obligent d'autres solutions sont requises.



Dans un cadre concurrentiel et ouvert, la réponse classique à ce dilemme a été et demeure la surperformance, la sur-rémunération des investisseurs prêts à supporter le préjudice moral lié à la désapprobation sociale en contrepartie d'un rendement amélioré, ce que les analystes financiers ont conceptualisé dans une classe d'actifs spécifique, les « sin stocks », les « actions du péché ».

Les sin stocks sont-ils effectivement plus performants que les actions porteuses d'activités vertueuses ? Est-il plus rentable d'investir dans les énergies carbonées que dans les énergies renouvelables ? Les aléas et la volatilité des marchés ne permettent pas de répondre avec certitude à la question mais un fait demeure : l'acceptation par les producteurs d'énergie carbonés d'un coût du capital plus élevé et la recherche de TRI plus rémunérateurs.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les taux d'actualisation retenus par Total Energies pour sélectionner des projets d'investissements dans les énergies carbonées et dans les énergies renouvelables sont-ils les mêmes ? Probablement pas. Ces taux plus élevés suffisent-ils à convaincre les investisseurs de les financer ? Probablement pas non plus si l'on en croit les réponses de Philippe Brassac, Directeur Général du Crédit Agricole, aux questions des membres de la commission sénatoriale sur les obligations climatiques de TotalEnergies. « A la suite de la COP 28, nous avons décidé de concentrer nos investissements uniquement sur les projets renouvelables ou bas carbone. Nous n'excluons donc aucun projet ENR, y compris venant des énergéticiens. Et sur le financement corporate de ces derniers, nous assumons de le faire en fonction de leur plan de transition et de leur crédibilité ».

Financement sur fonds externes des projets vertueux, financement sur fonds propres des autres projets, la solution est possible quand le champ d'activité est double, mais quelle solution pour ceux qui n'ont que des activités non-éligibles au regard des critères ESG et des fonds propres insuffisants ? Un secteur semble particulièrement affecté par ce problème, celui des industries de la défense composé de 4 000 entreprises de toutes tailles, fortement structuré autour de quelques grands donneurs d'ordres, mais regroupant aussi de nombreuses PME et ETI ne disposant que d'un faible pouvoir de négociation.

Comment mobiliser l'épargne vers une industrie désormais prioritaire ? C'est la question que s'est posée la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale en réponse au cri d'alarme lancé par les industriels de la défense, au sortir de l'été 2020, face aux difficultés croissantes qu'ils rencontrent pour financer leur activité, tant pour leur développement que pour l'accompagnement de leurs opérations d'exportation.



Malgré les recommandations avisées de la Commission, il est peu probable qu'elles suffisent à convaincre les financeurs privés, banques, sociétés de gestion, capital investisseurs de s'attirer les foudres des ONG en raison de leur exposition « défense ». Dès lors se pose avec insistance la question du remplacement de l'épargne privée par de l'épargne publique et selon quelles modalités : fléchage d'une partie des fonds du Livret A, Fonds européen de la défense, toutes les hypothèses sont sur la table. A quand les retours des quatre emprunts dits « de la Défense nationale » émis entre novembre 1915 et octobre 1918 ? ●

REGARD D'EXPERTE

# « Un jour sans nous ! »

Par Hamama Naïli



Hamama est diplômée d'un master communication publique et politique. Après avoir été chargée de communication auprès d'un cabinet d'architecture d'intérieur, Hamama a choisi de se diriger vers un métier plus analytique. Elle découvre le métier de la veille et de l'analyse de l'opinion au sein des ministères sociaux. Passionnée par la politique, l'opinion publique et la communication de crise, Hamama a développé un véritable intérêt pour le poste d'analyste veille, lui permettant ainsi de rester au cœur de l'actualité. Actuellement, elle exerce ses fonctions au sein du pôle veille et influence chez Antidox.

Union soviétique à partir de 1921. Après 1945, de nombreux États décident de célébrer le 8 mars, aboutissant finalement, en 1977, à la proclamation de la Journée internationale des femmes par les Nations Unies.

En France, François Mitterrand a officiellement reconnu la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 1982, à l'initiative d'Yvette Roudy, alors ministre déléguée aux Droits de la femme, et du Mouvement de libération des femmes, marquant un tournant important dans la lutte pour les droits des femmes.

Aujourd'hui, le 8 mars est ancré dans la société française et offre l'occasion de rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu du quotidien. Sur X (ex-Twitter), cette journée a suscité des débats, parfois éloignés de sa véritable nature.

**Plus de 24,2 K messages ont été publiés le 8 mars 2024 en lien avec la Journée, mais les principaux sujets de discussion ne reflétaient pas les luttes sociales et les revendications visant à « gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie », telles que défendues par les syndicats et les collectifs féministes.**



Courbe des mentions liées au 8 mars sur X

Les discussions les plus animées ont porté sur les incidents survenus lors de la manifestation à Paris. En dehors des expressions « droits des femmes » et « internationale des droits », inhérentes à la Journée, les tensions au sein du cortège parisien ont été au cœur des débats. En effet, la marche pour les droits des femmes a été fortement marquée par les événements en cours au Proche-Orient, donnant lieu à des affrontements violents entre des militants pro-palestiniens et le Service de protection de la communauté juive. Un sujet qui a été largement discuté par des comptes influents des sphères de l'ultra-droite et de l'ultra-gauche,

qui se sont mutuellement blâmés pour les heurts survenus, façonnant ainsi leur propre récit sur le déroulement de la manifestation pour les droits des femmes.



Nuage des mots-clés les plus associés à la journée du 8 mars sur X

Un autre aspect à souligner dans cette analyse concerne le traitement réservé par les personnalités politiques à cette journée. Les champs lexicaux associés au 8 mars présentent des disparités marquées, reflétant ainsi leur position sur l'échiquier politique.

Les représentants de la majorité présidentielle se sont principalement exprimés sur la cérémonie place Vendôme pour sceller la constitutionnalisation de l'IVG. Cet événement historique signe « l'aboutissement de ce combat collectif » comme l'a affirmé le président de la République, et a été abondamment salué par des membres du même courant politique, tels que Yaël Braun-Pivet, Nathalie Loiseau, Aurore Bergé, Valérie Hayer ou encore Éric Dupond-Moretti.

Du côté de l'extrême-droite, les perspectives identitaire et sécuritaire sont prégnantes. Les figures politiques ont focalisé leur discours sur les violences subies par les femmes françaises, les attribuant à « l'immigration » ou au « multiculturalisme ». Parallèlement, le même jour, une tribune intitulée « Touche pas à ma fille ! », à laquelle Marion Maréchal a apporté sa signature, a été publiée dans Le Journal du Dimanche le même jour. D'ailleurs, ce sujet a fait l'objet de 4 900 posts sur X, relatant un déclin de la sécurité des femmes et la montée de l'immigration.

Dans les messages publiés par les représentants politiques situés à gauche, nous observons une prépondérance de termes étroitement liés au militan-

tisme et au syndicalisme. On y retrouve ainsi une série de mots et d'expressions, signes d'une appartenance collective de gauche, tels que : « les luttes, l'égalité, la justice, les revendications, l'égalité salariale, les droits acquis et à conquérir, le combat continu ».

En revanche, sur Instagram, la tonalité des messages était plus en phase avec l'esprit de la journée. Avec plus de 4 400 publications générant plus de 400 000 likes et 9 000 commentaires, la plateforme a été le théâtre d'une discussion plus centrée sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre les inégalités salariales, ainsi que la dénonciation des violences sexistes et sexuelles. Les utilisateurs d'Instagram semblent utiliser la plateforme comme un espace pour s'éduquer et agir sur les enjeux sociétaux, illustrant le potentiel des réseaux sociaux dans les mobilisations.



Cette disparité de traitement trouve son origine en partie dans l'utilisation spécifique de chaque plateforme. Instagram se présente comme un lieu où les enjeux sociaux et sociétaux contemporains sont mis en avant. Selon l'étude Trend Report d'Instagram, les utilisateurs affirment utiliser la plateforme pour s'éduquer à des questions sociales,



pouvant mener à de réelles actions militantes. En l'occurrence, d'après les données recueillies, 52 % des utilisateurs interrogés assurent suivre activement des comptes engagés dans la promotion de la justice sociale et de l'activisme.

Cette divergence entre X et Instagram soulève des questions importantes sur la manière dont les plateformes sociales influencent les débats publics. Alors que X peut parfois favoriser des échanges polarisés et unilatéraux, Instagram semble offrir un espace plus propice à la sensibilisation et au militantisme.

Bien que les discussions en ligne puissent parfois dévier de leurs objectifs initiaux, cette journée continue d'inspirer des actions et des réflexions sur l'égalité femmes-hommes.

Cette journée, dans son essence même, incarne un symbole d'espoir pour les luttes sociales des femmes. Cette année, plusieurs collectifs féministes et syndicats, dont la CGT et la CFDT, ayant élu à leur tête en 2023 deux femmes : Sophie Binet

et Marylise Léon, ont appelé à une grève féministe pour revendiquer l'égalité salariale et la valorisation des métiers majoritairement féminins, particulièrement dans les secteurs du soin et du lien social. Des secteurs en tension, mais indispensables à la société. Alors que ces appels ont été timidement discutés sur X, avec 728 mentions, ils ont largement trouvé écho dans les médias, surtout dans la presse quotidienne régionale qui a couvert les manifestations locales et encouragé la mobilisation avec pour mot d'ordre « Un jour sans nous ! » ●

## À propos de nous



**Xavier DESMAISON**  
CEO  
x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



**Alexandre MEDVEDOWSKY**  
Président du Directoire  
alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.